

JUILLET 2024

Bulletin municipal

Plessisville

EN MOUVEMENT



À SURVEILLER :

**NOUVEAUX
ARRIVANTS**

PLAISIRS D'ÉTÉ

NUISANCES

**NOUVEAUX
TERRAINS DE
PICKLEBALL**

3

**NOUVELLES
DE PLESSISVILLE**

6

**ÉVÈNEMENTS
DE LA VILLE**

7

**PROGRAMMATION
DE LA BIBLIOTHÈQUE**

9

**VIE
CITOYENNE**

11

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Un été éclatant à Plessisville!

Quelle joie de retrouver nos belles journées ensoleillées, nos activités extérieures et nos soupers barbecue en bonne compagnie ! Nous sommes très heureux de voir l'été se pointer le bout du nez et de renouer avec nos événements estivaux tant attendus.

Encore cette année, nous vous proposons une programmation riche et diversifiée pour les mois de juillet, août et septembre. Notre Service de la vie citoyenne travaille avec enthousiasme depuis plusieurs mois pour vous offrir une myriade d'activités et d'événements qui sauront plaire à tous.

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre événement phare Plaisirs d'été, qui attire chaque année des milliers de personnes.

Le 19 juillet, cinq microbrasseries et sept camions de rue seront présents au Carrefour de L'Érable pour célébrer le début des vacances de la construction dans une ambiance festive et conviviale.

En plus de cet événement emblématique, nous avons prévu quatre jeudis en musique à l'Espace public au centre-ville, des après-midis de danse sous la pergola au Carrefour de L'Érable, ainsi que de nombreuses soirées-bénéfice au Biergarten de l'île.

Bref, de magnifiques moments nous attendent !

Par ailleurs, le développement économique de Plessisville continue de progresser. Les démarches d'agrandissement du parc industriel se poursuivront à l'automne, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités pour notre communauté.

Plusieurs chantiers sont également en cours, dont la sécurisation du boulevard des Sucreries, qui améliorera grandement la sécurité des usagers dans ce secteur.

En terminant, nous tenons à vous rappeler que les membres du conseil municipal sont disponibles pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nous vous souhaitons un bel été, plein de joie et de moments mémorables.

Profitez-en pour refaire le plein d'énergie.

Votre conseil municipal

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour découvrir l'ensemble de la programmation estivale, nous vous invitons à consulter la section «événements» sur le site Internet de la Ville.



Hôtel de ville

1700, rue Saint-Calixte
Plessisville (Québec) G6L 1R3
Tél. : 819 362-3284
Télé. : 819 362-6421
www.plessisville.quebec
info@plessisville.quebec

Service de l'urbanisme

290, route 165 Sud
Plessisville (Québec) G6L 2Y2

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi : 9 h à 12 h

Service de la vie citoyenne et amphithéâtre Léo-Paul-Boutin

1051, rue Saint-Jean
Plessisville (Québec) G6L 1E1
Tél. : 819 362-6655
Télé. : 819 362-6421

Heures d'ouverture

Horaire variable selon les activités.
Téléphonez ou consultez le site Internet.

Bibliothèque Linette-Juras-Laperle

1800, rue Saint-Calixte
Plessisville (Québec) G6L 1R6
Tél. : 819 362-6628
Télé. : 819 362-6421

Heures d'ouverture

Horaire estival pour le prêt et Internet :
Du 1^{er} juin à la fête du Travail

Mardi et Jeudi : 13 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 17 h

Samedi : 9 h à 12 h

Lundi, mercredi et dimanche : FERMÉ

Nouvelle politique familiale

Plessisville a maintenant sa nouvelle politique de la famille et des aînés, fruit d'une collaboration étroite entre les citoyens, les élus et les différents acteurs de la communauté.



Les réflexions et le plan d'action de cette politique ont été soigneusement élaborés à partir d'axes appropriés à différentes clientèles.

Parmi ces axes figurent notamment : l'habitat et le milieu de vie, le transport et la mobilité, la santé et les services sociaux, la communication et l'information, la participation sociale, les loisirs, le respect et l'inclusion sociale, la sécurité, la réussite éducative, ainsi que l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques.

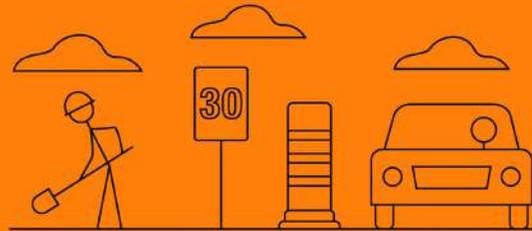
Déjà, quelques actions sont en cours ou en voie d'être réalisées. On parle notamment de l'aménagement des forêts nourricières sur les terrains des écoles, la création d'un club de lecture mobile en collaboration avec la bibliothèque Linette-Jutras-Laperle et le Service d'animation estivale et l'aménagement de terrains de pickleball sur le terrain adjacent à la piscine. Les travaux de sécurisation du boulevard des Sucrieries et l'ajout de zones d'ombre au parc sportif font également partie des réalisations à venir.

La Ville de Plessisville vous invite à vous familiariser avec cette nouvelle politique et à vous impliquer activement dans sa mise en œuvre. Ensemble, bâtissons un avenir prometteur et inclusif pour tous.

Pour plus d'informations sur la politique de la famille et des aînés de la Ville de Plessisville, consultez le site Internet de la municipalité: plessisville.quebec.



La protection des travailleurs de chantier, j'embarque.



Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers

10 au 16 juin

Votre gouvernement

Québec

Signalisation aux abords des chantiers

En cette période de travaux routiers, l'apparition de cônes orange bat son plein. Soucieuse de la sécurité de ses employés, la Ville demande votre collaboration pour faire équipe avec elle et être courtois, en tout temps, aux abords des chantiers routiers.

La Ville est régie par les obligations de la CNESST et doit s'adapter en fonction de la modernisation de la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

Comment se comporter aux abords d'un chantier routier?

- En respectant la signalisation et la limite de vitesse indiquée;
- En faisant attention aux signaleurs et autres travailleurs : ils sont vulnérables.

Quelques chiffres... de trop!

Saviez-vous qu'en 2022 à l'approche ou dans la zone d'un chantier routier

- 814 personnes ont été blessées
- 8 personnes sont décédées

Pas moins de 822 victimes au Québec, pensez-y, c'est beaucoup trop! Nous comptons sur vous! Ralentissez aux abords d'un chantier.



Bienvenue à Plessisville!

Vous êtes nouveaux arrivants à Plessisville?

Faites parvenir vos nouvelles coordonnées (nom, adresse postale, courriel) à l'adresse courriel suivante : info@plessisville.quebec.

Afin de bien vous accueillir, la Ville vous acheminera sa trousse de bienvenue et vous fera parvenir une invitation pour l'activité d'accueil annuelle des nouveaux arrivants qui aura lieu cette année au mois d'octobre.

Vous connaissez des gens qui viennent de déménager à Plessisville? Informez-les du service d'accueil.



Sécurisation des piscines résidentielles

Dans un souci de réduire les risques de noyade de jeunes enfants, le gouvernement du Québec a annoncé la modification du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

Cette nouvelle réglementation s'applique désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation. Les propriétaires de piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010 auront jusqu'au 30 septembre 2025 pour se conformer aux nouvelles règles en vigueur.

Si vous désirez prendre de l'avance et vérifier vous-mêmes vos installations avant la visite de l'inspecteur municipal, un formulaire d'auto-évaluation est disponible sur le site Internet du gouvernement selon le type de piscine que vous possédez : quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas

Vous pourrez vérifier la conformité de votre piscine et, s'il y a lieu, entreprendre le plus rapidement possible les correctifs nécessaires.



Écocentre, Encombrants et RDD

La saison des déménagements bat son plein. Plusieurs en profiteront pour faire le ménage de leurs gros encombrants ou de leurs « Serpuariens ».

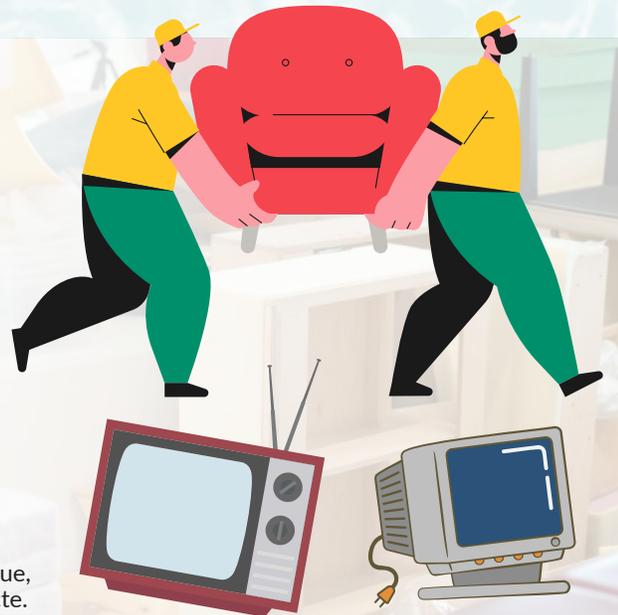
Voici la démarche à suivre pour qu'une collecte soit effectuée à votre résidence.

- 1 Vous devez prendre un rendez-vous pour une collecte de gros encombrants. Les collectes s'effectuent les mardis. Pour réserver sa place pour une cueillette, il suffit d'appeler au 819 362-0001 ou d'envoyer un courriel au info@orape.org en laissant les informations suivantes : votre nom, votre adresse complète, votre numéro de téléphone et une liste des articles à faire ramasser.
- 2 ORAPÉ vous rappellera pour fixer avec vous une date de ramassage (selon la disponibilité).

Le service de cueillette de gros encombrants d'ORAPÉ consiste au ramassage de certains articles. Ces articles doivent obligatoirement être placés sur le bord de la rue, sur le sol, regroupés ensemble et à la vue du chemin pour le mardi, jour de la collecte.

Le camion n'entre pas dans les cours et les employés n'entrent pas dans les résidences.

Vous devez fournir la liste des articles lors de la prise de rendez-vous et nous aviser de tout changement. Un appel sera effectué le lundi précédent la cueillette afin de valider les articles.



ORAPÉ

Nuisances – Rappel amical

Une municipalité peut adopter des règlements sur l'environnement, la salubrité, la sécurité et les nuisances. Elle peut définir ce qui est insalubre, ce qui constitue une nuisance ou présente un risque en matière de sécurité. Elle peut par conséquent les faire supprimer et imposer des amendes aux personnes qui les créent ou refusent de les supprimer.



Voici quelques rappels :

Terrain non entretenu, herbes hautes

Ancienne Ville

La coupe des hautes herbes sur les terrains vacants doit être effectuée au moins trois fois par année, soit au plus tard le 31 mai pour la première coupe, au plus tard le 15 juillet pour la deuxième et au plus tard le 31 août pour la troisième. Il est interdit à tout propriétaire d'un terrain vacant de laisser subsister les herbes à une hauteur supérieure à 30 centimètres sur ledit terrain, en tout temps.

Dans le cas des terrains construits, la hauteur de la pelouse ne doit pas excéder 15 centimètres en aucun temps.

Ancienne Paroisse

Le propriétaire ou l'occupant d'un lot vacant ou en partie construit, ou d'un terrain, ne peut laisser pousser sur ledit lot ou terrain des hautes herbes ou des mauvaises herbes.

L'herbe haute d'un terrain vacant résidentiel doit être coupée, au minimum, deux fois durant l'été.



Amoncellement et accumulation d'objets



Il est interdit aux propriétaires, locataires ou occupants d'un endroit privé ou à toute personne de déposer, laisser déposer, laisser répandre, laisser subsister, laisser s'accumuler ou laisser prospérer, le cas échéant, sur un terrain, les nuisances suivantes :

- Véhicule routier hors d'état de fonctionnement;
- Véhicule routier en état apparent de réparation;
- Ferraille, pneu, pièce ou carcasse d'automobile et de machinerie de toutes sortes;
- Déchets, immondices, rebuts et détritiques;
- Substances nauséabondes de tout type;
- Papiers, récipients métalliques et bouteilles vides;
- Cendres et poussières;
- Eaux sales ou stagnantes;
- Débris de construction ou démolition;
- Amoncellements et éparpillements de bois et de palettes;
- Amoncellements de terre ou de pierre;
- Débris ou saletés occasionnés par le transport de terre, matériaux de démolition ou autres;
- Fumiers, sauf pour l'exploitation agricole et conformément aux lois et aux règlements en vigueur;
- Carcasses d'animaux morts;
- Matières nuisibles ou malsaines à la santé humaine;
- Arbre mort ou dangereux.

Abri temporaire

Nous vous rappelons que, selon le règlement d'urbanisme de l'ancienne Ville et de l'ancienne Paroisse, tout élément d'un abri d'auto temporaire doit être enlevé au maximum le 15 avril (ancienne Ville) et 1^{er} mai (ancienne Paroisse).



Jeudis en musique

18-25 juillet et le 1^{er} août 2024

Espace public

Service de bar et pizza | 17 h

Spectacle principal | 19 h

Fin de la soirée | 21 h 30



ORAPÉ



Entente de développement culturel



Québec

soirée CINÉ-PARC

2 août

Film diffusé : Migration

Heure : Ouverture du site à 19 h 30

Début de la projection à 20 h 30

Derrière l'amphithéâtre Léo-Paul-Boutin.



Places limitées



Dimanches en danse

Après-midi de danse au Carrefour de l'Érable

21 juillet - Rock Desharnais

28 juillet - Léona Beaudoin

11 août - Dominique Isabelle

18 août - Camil Flibotte et Claude Perreault

Sous la pergola du Carrefour de l'Érable

13 h à 16 h



Entente de développement culturel



Québec

10\$ par équipe

Organisé par



Rallye urbain

11 août à 9 h

Départ au Carrefour de l'Érable

Vélo-smoothie

Maquillages

Atelier de mécanique vélo

Distribution de collations santé

Kiosques de sensibilisation

Prix de participation

Essais de vélos électriques sur place avec

roulons VERT
CGD | Centre de gestion des déplacements

Trajet et inscription obligatoire :
plessisville.quebec

L'abonnement à la bibliothèque, c'est gratuit!

Nous vous rappelons que la bibliothèque de la Ville de Plessisville offre un service municipal gratuit pour tous ses citoyens et aussi pour tous les résidents des municipalités ayant une entente loisirs. Renseignez-vous!



Bibliothèque Fleurs des champs : la fin d'un chapitre... mais l'histoire continue !

Le 21 juin dernier fut la dernière journée d'ouverture de bibliothèque Fleurs des champs de Plessisville. Elle a cessé ses activités après avoir accueilli les familles du secteur de l'ancienne Paroisse de Plessisville pendant 33 ans.

Ce fut une journée émotive pour tous ceux qui ont écrit, pendant plus de trois décennies, la belle histoire de la bibliothèque Fleurs des champs. Le conseil municipal souhaite une fois de plus souligner le travail remarquable accompli par les bénévoles et employés qui ont forgé le succès de la bibliothèque au fil des ans.

Cette histoire, elle est appelée à se poursuivre du côté de la bibliothèque Linette-Jutras-Laperle, où la même énergie est investie chaque jour pour transmettre l'amour de la culture et des livres aux citoyens de tous âges.

À ce jour, plus de la moitié des abonnés de la bibliothèque Fleurs des champs ont également adhéré gratuitement à la bibliothèque Linette-Jutras-Laperle. Les citoyens qui souhaitent emboîter le pas peuvent le faire en tout temps, en présentant leur carte d'abonné de Fleurs des champs au comptoir de prêt du 1800, rue Saint-Calixte. Aucune preuve de résidence n'est requise, et les nouveaux abonnés peuvent repartir avec des livres dès leur première visite.

Par ailleurs, les abonnés qui ont encore des livres de la bibliothèque Fleurs des champs en leur possession peuvent retourner ceux-ci directement à la bibliothèque Linette-Jutras-Laperle, ou au bureau municipal au 290, route 165 Sud sur ses heures d'ouverture.

Horaire estival pour le prêt et Internet :

Du 1^{er} juin à la fête du Travail

Mardi et Jeudi : 13 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 17 h

Samedi : 9 h à 12 h

Lundi, mercredi et dimanche : FERMÉ

Kéven Fontaine-Paquet nouveau coordonnateur de la vie culturelle



Bien connu du milieu artistique à Plessisville, Kéven Fontaine-Paquet a travaillé comme enseignant de musique à la polyvalente La Samare au cours des 5 dernières années. Notons qu'il est également chef de chœur du Chœur Voxalik depuis 2013 et a été directeur du Centre musical Voxalik.

M. Fontaine-Paquet est très heureux de se joindre à l'équipe de la Ville et de contribuer à la vie citoyenne de son milieu de vie. Il désire relever un nouveau défi professionnel tout en restant impliqué dans la culture plessisvilloise, alors ce poste répond, en tout point, à ses aspirations professionnelles. Sa créativité et sa passion seront à votre service.

Son expérience dans le monde culturel ainsi que son enthousiasme seront des atouts considérables pour la Ville de Plessisville.

Vous pouvez joindre monsieur Kéven Paquet-Fontaine en lui téléphonant au numéro 819 362-3284, poste 2106 ou par courriel à kfontaine-paquet@plessisville.quebec.



CASSE-TÊTE COLLECTIF

Saviez-vous que la bibliothèque possède maintenant une table à casse-têtes?

Vous avez 20 minutes ou une heure de votre temps, venez placer quelques morceaux et laissez les personnes suivantes en placer d'autres à leur tour.

Ensemble, vous y arriverez!

C'est totalement gratuit et très agréable!



une naissance
"LIVRE"

Une naissance, un livre

Votre enfant est âgé entre 0 et 12 mois? Venez l'inscrire à la bibliothèque.

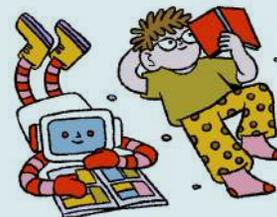
Vous devrez présenter une preuve de la date de naissance (*carte d'assurance maladie*) ainsi qu'une preuve de résidence (*pour la gratuité de l'abonnement à la bibliothèque*).

La trousse du bébé lecteur lui sera remise !

**Club
de lecture
d'été
TD**



Enfile ton habit d'astronaute et tes bottes lunaires et saute à bord de notre vaisseau spatial : 4, 3, 2, 1, on décolle!



Nous quitterons la Voie lactée, les satellites et les astéroïdes pour partir à l'aventure. Emportés par une comète, nous irons jusqu'aux confins de l'espace pour admirer de sombres trous noirs et de lumineux quasars.

Quelles surprises nous attendent ?

Aide l'inscription le 21 août à la bibliothèque Linette-Jutras-Laperle

Avoir en avec vous votre adresse courriel ainsi que votre mot de passe.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute personne qui désire s'inscrire aux activités doit le faire de la façon suivante :

- Remplir le formulaire d'inscription en ligne, **dès le 21 AOÛT, 9 h**, disponible sur le site Web :

www.usherbrooke.ca/uta/prog/vic

Pour toute information :

- 819 998-9041 (entre 9 h et 17 h)
- uta.victo@usherbrooke.ca

PLESSISVILLE COURS

Bloc 1 : Histoires de chez nous

Monique T. Giroux

Les mardis 17 et 24 septembre
De 13 h 30 à 16 h
Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle

Les francs-maçons dans le monde et chez nous (17 septembre)

Les naissances illégitimes de la Nouvelle-France aux orphelins de Duplessis (24 septembre)

Bloc 2 : Société

Philippe Cantin
et
Luc Breton

Les mardis 29 octobre et 5 novembre
De 13 h 30 à 16 h
Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle

L'urbanisme au Québec

(29 octobre)

Je vêts bien : au-delà de la mode,
comprendre notre rapport au vêtement

(5 novembre)

CONFÉRENCE

Le mystère de la monnaie :
regard sur la politique monétaire canadienne

David Dupuis

Date et horaire à venir
Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle

UTA
LE PLAISIR
d'apprendre!

Activités de la Ville et des organismes

ORGANISME	ACTIVITÉ	DATES 2024
Ville de Plessisville	Jeudi en musique	18 juillet
Ville de Plessisville	Plaisirs d'été	19 juillet
Ville de Plessisville	Après-midi en danse au Carrefour	21 juillet
Ville de Plessisville	Jeudi en musique	25 juillet
Ville de Plessisville	Après-midi en danse au Carrefour	28 juillet
Ville de Plessisville	Jeudi en musique	1 ^{er} août
Club de ski de fond la Loutre	Soirée-bénéfice au Biergarten de l'île	2 août
FADOQ	Soirée-bénéfice au Biergarten de l'île	8 août
Ville de Plessisville	Rallye Urbain	11 août
Ville de Plessisville	Après-midi de danse au Carrefour	11 août
Dek hockey	Coupe Québec	12 août
Albatros Bois-Francs Érable	Soirée-bénéfice au Biergarten de l'île	16 août
Dek hockey Plessisville	Coupe Québec Dek Hockey	17 août
Ville de Plessisville	Après-midi de danse au Carrefour	18 août
Les amis des scouts	AGA et soirée d'inscription	21 août
Patinage Plessisville	Soirée-bénéfice au Biergarten de l'île	22 août
Pionniers de la Polyvalente la Samarre	Soirée-bénéfice au Biergarten de l'île	29 août
Dek hockey Plessisville / Pionniers la Samare	Classique Mavrik Bourque 2024 Amphithéâtre Léo-Paul-Boutin	30 août
Société d'horticulture et d'écologie de Plessisville	Conférence avec Diane Mackay - Centre communautaire	3 septembre
Fondation CLSC-CHSLD de l'érable	Souper-bénéfice - Complexe Grégoire Desrochers	5 septembre
Marathon de l'espoir	Soirée-bénéfice au Biergarten de l'île	6 septembre
Fondation HTAPQ	Activité de financement - vente de livres	13 au 15 septembre
Boule-o-drome de Plessisville	Tournoi de pétanque	14 septembre
Cercle de Fermières de Plessisville	Assemblée régulière des membres	17 septembre
Société d'horticulture et d'écologie de Plessisville	Échanges de plantes - Carrefour de L'Érable	21 septembre
Balade Gourmande	Tournée de la Balade gourmande	28, 29 septembre et 5,6 octobre
Société d'horticulture et d'écologie de Plessisville	Conférence avec Mme Hélène Baril - Centre communautaire	1 ^{er} octobre



Piscine municipale chauffée

Horaire des bains libres

Lundi au vendredi : 13 h à 19 h
Présence du camp de jour : 13 h à 15 h
Samedi et dimanche : 11 h à 19 h

Horaire des corridors de nage

Lundi au vendredi : 13 h à 19 h
Samedi et dimanche : 11 h à 19 h

Longueurs matinales

Mardi et jeudi : 6 h 30 à 8 h

L'accès à la piscine est gratuit pour les citoyens de la Ville de Plessisville et pour tous les résidents des municipalités ayant une entente loisirs avec Plessisville.

Jeux d'eau

Les jeux d'eau apporteront un sourire aux enfants lors des journées chaudes de l'été.

Ils sont ouverts tous les jours de juin jusqu'en septembre.



Parc des petits Braves
1720, rue Garneau



Parc du Domaine Somerset
Accessible par la rue Chabot



Carrefour de L'Érable
(parc de la Rivière-Bourbon)
1280, avenue Trudelle

Ouverture des surfaces de dek hockey à la population

Du lundi au vendredi
7 h à 17 h 30

Le samedi
12 h 30 à 23 h

Le dimanche
7 h à 23 h

Si vous souhaitez réserver une plage horaire en particulier, veuillez communiquer avec le **Service de la vie citoyenne** au 819 362-3284, poste 2102. Des frais de 55 \$ / h s'appliquent ou 250 \$ / jour pour des tournois. Il est important de vérifier chaque horaire inscrit sur la clôture à l'entrée des surfaces de dek hockey pour vous assurer qu'elles ne sont pas réservées avant de débiter votre partie amicale.



Terrains de tennis et de pickleball

La Ville vous rappelle que les terrains sont disponibles 7 jours sur 7 avec ou sans réservation.

Nouveauté 2024!

Nouveau lignage de 6 terrains de pickleball et possibilité de louer les terrains :

Jour : 7 \$ / heure / terrain
Soir dès 18 h : 12 \$ / heure par terrain

Si vous souhaitez réserver une plage horaire en particulier, veuillez communiquer avec le Service de la vie citoyenne au 819 362-3284, poste 2102.



Les règlements sont inscrits sur la clôture près du terrain. À l'aide d'un téléphone intelligent, les intéressés peuvent utiliser le code QR de l'affiche pour voir ce à quoi ressemble le pickleball et pourront emprunter des raquettes gratuitement à la table d'accueil de la piscine, sur les heures d'ouverture, dès le 20 juin.

Inscriptions aux sports d'hiver plessisville.quebec/serviceenligne

C'est le moment de s'inscrire pour jouer au hockey et faire du patinage artistique cet hiver :

- Association du hockey mineur
- Patinage Plessisville



FLEURONS

Embellissons notre ville ensemble Cet été, cultivons nos cinq fleurons!

Les Fleurons du Québec ont pour objectif de reconnaître les municipalités qui améliorent leur environnement par l'embellissement horticole des lieux qui sont à la vue du public. La classification horticole consiste à attribuer aux municipalités participantes un nombre de fleurons, de zéro à cinq, selon les critères établis, notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et arboricoles, et l'état visuel des éléments construits.

Le programme des Fleurons constitue une belle reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour obtenir à long terme un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert.

Poursuivons nos efforts collectifs pour verdir notre belle ville.



Au Québec, les chauves-souris sont des espèces menacées, dû à une infection fongique, nommée le syndrome du museau blanc. Cette maladie a entraîné un déclin catastrophique de leurs populations, avec un taux de mortalité de plus de 90% !

Avez-vous des intrusions de chauves-souris dans votre maison ou voyez-vous des chauves-souris régulièrement autour chez vous ?

Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) travaille à sensibiliser les propriétaires et offre un accompagnement gratuit pour les outiller à la présence de chauves-souris. **Si vous observez des chauves-souris autour de votre lieu de résidence, on vous invite à communiquer avec le CRECQ.**

Rebecca Matte
Chargée de projet, CRECQ
rebecca.matte@crecq.qc.ca
(418) 271-4799



Avez-vous signalé vos frênes?

La Ville de Plessisville poursuit son Plan d'action pour la lutte à l'agrile du frêne afin de s'attaquer à cet insecte ravageur qui a malheureusement fait son apparition sur notre territoire. Depuis quelques années, des dizaines de citoyens nous ont signalé la présence de frênes sur leur terrain, nous permettant de suivre la progression de l'infestation et de la freiner par l'entremise d'une stratégie d'abattage et de reboisement.

Encore cette année, nous invitons les citoyens qui ne l'ont pas déjà fait à nous signifier la présence d'un ou de plusieurs frênes sur leur propriété.

Pour ce faire, plusieurs moyens s'offrent à vous :

Remplir le formulaire en ligne disponible sur le site Web de la Ville de Plessisville;

Téléphoner au 819 362-3284, poste 2293 et laisser un message sur la boîte vocale en nous spécifiant votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, le nombre de frênes présents sur votre propriété, leur emplacement et leur niveau d'infestation, ainsi que le meilleur moment pour vous joindre.

Résidus verts et branches

Le site de dépôt des résidus verts en vrac, situé au 290, route 165 Sud, est disponible d'avril à octobre pour la pelouse, les résidus de déchaumage, les fleurs, les mauvaises herbes et les feuilles.

N'oubliez pas, IL EST OBLIGATOIRE DE RETIRER CES MATIÈRES DES SACS DE PLASTIQUE ET DÉPOSER LES SACS DANS LE BAC PRÉVU À CET EFFET.

Vous pouvez déposer les branches, en tout temps, à côté du site de dépôt des résidus verts.

Ce service est offert au secteur résidentiel uniquement, aucun résidu vert en provenance des secteurs commerciaux et industriels ne sera accepté.



Agrile du frêne

Un programme de subvention a été mis sur pied afin d'aider financièrement les Plessisvillois qui doivent procéder à l'abattage d'un ou de plusieurs frênes en vertu de la réglementation municipale en vigueur.

L'aide offerte peut atteindre 1 000 \$ par propriété. Pour connaître les modalités d'application du programme d'aide financière et pour déposer une demande, consultez le plessisville.quebec/ma-ville/informations-aux-citoyens/programmes-daide-financiere.





À propos de l'agrile du frêne

L'agrile du frêne est un coléoptère envahissant extrêmement destructeur qui attaque et tue toutes les espèces de frênes. L'insecte a déjà tué des millions de frênes en Amérique du Nord et est arrivé à Plessisville en 2019.

Vous croyez avoir des frênes sur votre terrain, mais vous n'en êtes pas convaincu?

La section « Agrile du frêne » du site Web de la Ville de Plessisville présente des photos qui vous aideront à bien les identifier. Visitez le www.plessisville.quebec/agrile-du-frene pour en savoir plus.

Qu'est-ce que l'herbicyclage?

L'herbicyclage consiste à laisser l'herbe coupée sur la pelouse au moment de la tonte. Cette façon de faire comporte de nombreux avantages environnementaux, économiques et pratiques. C'est une méthode des plus simples à laquelle il est facile de se convertir, et ce, sans qu'il y ait des coûts s'y rattachant.

Il y a de nombreux avantages à faire de l'herbicyclage, en voici quelques-uns :

Diminution du temps requis pour la tonte

Étant donné que les résidus de gazon sont laissés sur place, vous n'avez pas besoin de les ramasser à l'aide d'un râteau ou encore de vider le sac de la tondeuse. Le temps de travail que nécessite la tonte de votre pelouse se voit donc diminué, ce qui vous laisse ainsi plus de temps pour vous divertir ou relaxer.

Réduction des besoins en fertilisants

Les rognures de gazon sont un excellent fertilisant naturel qui fournit au moins 30 % des éléments minéraux nécessaires à votre pelouse. En laissant les rognures sur votre pelouse, vous économisez donc sur les coûts liés à l'achat de fertilisants.

Diminution des besoins en eau

On le sait, l'eau est une ressource précieuse que l'on se doit de protéger et ne pas gaspiller. Les rognures sont constituées de 80 % d'eau, ce qui fournit une bonne partie de l'eau nécessaire à votre pelouse. De plus, les rognures laissées au sol créent de l'ombrage qui diminue les pertes d'eau sous la forme d'évapotranspiration.

Diminution de l'incidence de mauvaises herbes

Il a été prouvé que la pratique de l'herbicyclage, jumelée à une tonte haute de la pelouse, permet de diminuer la présence de mauvaises herbes puisqu'elles n'ont pas de place pour croître.

Réduction du volume de déchets

Les rognures de gazon qui sont mises aux rebus constituent des coûts très élevés pour les municipalités qui doivent en faire le ramassage puisque le tonnage des matières résiduelles se trouve à la hausse. Si vous laissez les rognures de gazon au sol, cela entraîne une diminution de la quantité de matière

organique à traiter, donc une baisse des coûts pour chaque contribuable et également moins de camions sur les routes, ce qui engendre une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), un autre effet positif pour l'environnement.

Quelques trucs

Voici donc quelques conseils qui vous aideront à bien pratiquer l'herbicyclage :

- Maintenez une hauteur de tonte d'environ 8 cm, sauf pour la première et dernière tonte de la saison, ces dernières devant être effectuées à 5 cm;
- Ne tondez pas plus du tiers de la longueur des brins de gazon à la fois. Vous aurez alors des résidus de tonte courts qui ne seront pas visibles et qui pourront se décomposer facilement;
- Minimisez l'arrosage du gazon, sauf pour les nouvelles pelouses et conformez-vous au règlement municipal sur l'utilisation de l'eau potable. Il est intéressant de savoir qu'au Québec, de 65 à 100 % des besoins en eau d'une pelouse sont comblés par les précipitations naturelles;
- En période de sécheresse, le gazon de type pâturin du Kentucky entre dans une phase de dormance, devenant jaune afin de mieux résister à ce stress. Ne vous inquiétez pas, il n'est pas mort et n'a pas besoin d'arrosage supplémentaire. Lorsque les précipitations seront de retour, il reprendra son apparence normale;
- Contrôlez les pissenlits en les arrachant manuellement ou en effectuant la tonte avant que les fleurs ne se transforment en graines. Optez pour des plantes couvre-sol ou des matériaux inertes lorsque les conditions ne sont pas propices à la culture de gazon.

Réduire sa consommation, **eauuuuuuu** que c'est simple !



RESPECTER LES NORMES D'ARROSAGE ÉTABLIES

Afin de contribuer à l'effort environnemental, la Ville de Plessisville encourage ses citoyens et ses citoyennes à se mobiliser en vue de réduire leur consommation d'eau.



Plessisville

À BRAS OUVERTS!

VOICI QUELQUES TRUCS FACILES QUI PERMETTRONT À LONG TERME DE FAIRE UNE ÉCONOMIE D'EAU CONSIDÉRABLE !

- ◆ Prendre des douches moins longues
- ◆ Respecter le règlement d'arrosage
- ◆ Balayer son entrée plutôt que de l'arroser
- ◆ Jouer au Tetris pour bien remplir son lave-vaisselle
- ◆ Fermer le robinet lors du brossage des dents
- ◆ Remplir un pichet d'eau et le laisser dans le réfrigérateur
- ◆ Nettoyer votre véhicule avec une éponge et un seau d'eau

Pour en
savoir plus

| plessisville.quebec

Prévention des incendies

Feux extérieurs : le premier responsable, c'est vous!

La saison actuelle est propice aux rassemblements autour de feux extérieurs.

Connaissez-vous les bonnes pratiques et la réglementation entourant les feux extérieurs? Cette activité, qui connaît une popularité tout au long de l'été, mérite qu'on s'y attarde. Soyez vigilants afin d'éviter qu'un feu, en apparence anodine, allumé dans une cour, ne se transforme en incendie.

Voici quelques petites consignes simples et à mettre en pratique pour éviter le pire :

- Réaliser des feux en plein air en conformité avec le règlement incendie.
- Ne jamais laisser un feu extérieur sans surveillance.
- S'assurer d'éteindre le feu complètement une fois l'activité terminée.
- S'assurer d'avoir un moyen d'extinction à proximité en tout temps : privilégiez un boyau d'arrosage ou un extincteur.
- Conserver un feu de petite taille. Rappelez-vous : ce sont les gens autour du feu qui en font un moment plaisant et non la dimension du feu.

Un foyer extérieur n'est pas un incinérateur!

Attention! Vous ne pouvez pas brûler n'importe quoi dans votre foyer pas plus que dans un feu à ciel ouvert. Vous pourriez d'ailleurs recevoir un constat d'infraction si vous procédez au brûlage de certains produits ou articles interdits. Les matériaux interdits par la réglementation sont aussi interdits par le ministère de l'Environnement et, dans certaines situations, le service de sécurité incendie pourrait être dans l'obligation d'aviser le ministère.

Voici ce qu'il est permis de brûler :

- Du bois sec (ex. bûches, rondins, branches) et les feuilles mortes.

Voici avec quoi allumer votre feu : Allumer toujours votre feu avec du papier, du carton et des éclisses de petit bois sec.



Pour allumer votre feu, vous ne devez en aucun cas utiliser un liquide inflammable.

Voici quelques critères d'un foyer extérieur conforme :

De façon générale, les foyers vendus dans les commerces sont conformes aux consignes et normes de sécurité, mais voici quelques renseignements supplémentaires à connaître :

- Le foyer doit être absolument installé sur une surface plane, sur du gravier, du sable, de la terre battue ou des dalles de béton.
- Il doit obligatoirement être muni de pare-étincelles doté d'ouvertures maximales de 1 cm par 1 cm.
- Une distance minimale de 4 à 5 mètres de tout bâtiment ou de matières combustibles doit être respectée.

Finalement, pour minimiser le danger de propagation d'incendie, abstenez-vous toujours d'allumer des feux lors de grands vents ou par temps de sécheresse.

Pour en savoir plus et visionner une capsule vidéo sur le sujet :

Chaîne YouTube région de L'Érable : www.youtube.com/@ErableTV

Lien vers la vidéo : <https://youtu.be/FqqpCYMbp6A>



Les ÉCO-défis ne prennent pas de vacances!

ÉCO-DÉFIS JUILLET

L'eau, une précieuse ressource



La consommation d'eau sera le thème du mois de juillet.

Une journée portes ouvertes aura d'ailleurs lieu en septembre afin de vous faire découvrir les installations qui nous fournissent un approvisionnement constant en eau potable et qui s'assurent que nos rejets sont traités avant de retourner à la nature. Une occasion à ne pas manquer pour mieux comprendre ce qui se passe en amont et en aval de votre demeure!

Nous profiterons de l'occasion pour vous partager quelques trucs afin de réduire notre consommation collective d'eau dans le but d'atteindre la norme québécoise.

En août, nous vous présenterons les nombreux avantages du compostage pour les citoyens, pour la ville et pour l'environnement. Nous en profiterons pour vous renseigner sur les différentes méthodes qui existent pour retourner les matières organiques à la terre.

La saison d'automne frappe à nos portes avec cette chance de vivre dans l'abondance des récoltes de fruits et de légumes. Malheureusement, plus du tiers des aliments produits dans le monde sont perdus ou gaspillés quelque part entre le champ et la table. Tout cela dans le contexte où plus de 821 millions de personnes souffrent de la faim. Ainsi, en septembre, nous vous sensibiliserons afin de réduire le gaspillage alimentaire.

En tout temps, restez informés du thème du mois grâce à l'infolettre et au site Web de la Ville.

Connaissez-vous les Incroyables Comestibles?

C'est un mouvement qui consiste à aménager des plantes comestibles (légumes, fruits, fines herbes) devant chez soi, sur son balcon, dans sa cour ou encore sur un terrain de la Ville afin de partager les récoltes gratuitement avec tous!

Saviez-vous qu'à Plessisville nous avons un potager disponible en libre-service au parc de la Rivière-Bourbon, près des modules de jeux?

Au menu cet été : épinards, laitues, haricots, bettes à carde, betteraves, carottes, tomates, maïs, cerises de terre, courges et plusieurs fines herbes.

Allez-vous servir... Il y a des légumes de prêts pour vous!



Dans
L'Érable...



On bouge.



On s'amuse.

**PRENDS
TA
PLACE
DANS L'ÉRABLE**

Si vous êtes un nouvel arrivant, communiquez avec nous pour participer à nos activités!



819 362-1233



immigration@impactemploi.ca



On s'imprègne de la culture.



On apprend à se connaître!





19 juillet 2024

16 h à 23 h

Carrefour de l'Érable

7 Foodtrucks

ZONE Jeux

Coût des verres
12 \$



Prévente jusqu'au 17 juillet :
une consommation incluse.

Achetez vos verres : • IGA Plessisville • Marché Houblonné
• L'Hermite • Carrefour de l'Érable



SAM JEAN

Chansonnier

17 h 30 à 18 h 30 | 19 h à 20 h



20 h 30 à 22 h



5 Microbrasseries



GUICHET SUR PLACE

Info : plessisville.quebec

